Eradiquer la discrimination sexuelle

Partage international n° 272 – Avril 2011

Le 8 mars 2011, plus d'un million de femmes ont envahi les rues pour célébrer le centième anniversaire de la Journée internationale de la femme. Les Nations unies ont saisi l'occasion pour avertir qu'il restait encore beaucoup à faire avant que la discrimination sexuelle puisse être considérée comme éliminée : *« En dépit des progrès réalisés depuis un siècle,* a déclaré Michelle Bachelet lors d'une réunion d'information à New-York, *les espoirs d'égalité exprimés lors de la première Journée internationale de la femme ne se sont pas réalisés, loin de là. Presque deux adultes illettrés sur trois sont des femmes. Les filles ont toujours moins de chances d'être scolarisées que les garçons. Et chaque jour, toutes les 90 secondes, une femme meurt pendant sa grossesse ou lors de complications liées à l'accouchement, alors que nous disposons des connaissances et des ressources permettant aux femmes de donner le jour en toute sécurité. »*

M. Bachelet a souligné que, dans le monde entier, les femmes, à travail égal, continuaient à gagner moins que les hommes ; de plus, dans de nombreux pays, elles ne jouissent pas de l'égalité des droits en matière de propriété foncière et d'héritage. Elle a également insisté sur le potentiel énorme des femmes, qui désormais fait d'elles la clé du développement.

En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a créé *l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes* - appelée plus familièrement *ONU Femmes* - qui, résultant de la fusion de quatre anciennes structures et organisations des Nations unies, devient la plus grande organisation consacrée à l'élimination de la discrimination sexuelle. Sa présidente, M. Bachelet, a mis en évidence ses cinq priorités :

– Faire entendre la voix des femmes, élargir leur participation à tous les postes, y compris ceux de direction ;

– mettre fin aux violences exercées contre les femmes ;

– veiller à ce que les femmes participent pleinement à la résolution des conflits ;

– renforcer l'émancipation économique des femmes ;

– mettre l'égalité des sexes au centre de toute planification et de tout financement national, local et sectoriel.

« En dépit de nombreuses avancées, les femmes ne forment que 19 % des corps législatifs ; seulement 8 % des négociateurs pour la paix sont des femmes ; et seulement 28 femmes sont à la tête d'un Etat ou d'un gouvernement, a déclaré M. Bachelet. *J'ai constaté ce que les femmes, souvent dans des circonstances extrêmement difficiles, étaient capables d'accomplir pour leur famille ou leur association, pour peu qu'on leur en donne l'occasion. La force, la diligence et la sagesse des femmes constituent les plus grandes ressources de l'humanité - malheureusement encore inexploitées. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre encore cent ans avant de débloquer ce potentiel. »*

De son côté, Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, a rappelé que *« les femmes et les jeunes filles continuent d'endurer des discriminations et des violences inacceptables, souvent de la part de partenaires intimes ou de parents. Chez soi et à l'école, sur le lieu de leur travail et au sein même de leur communauté, être femme signifie trop souvent être vulnérable. Et dans de nombreuses zones de conflit, les violences sexuelles sont délibérément et systématiquement utilisées pour intimider les femmes et des communautés entières. »*

Navi Pillay, haut commissaire aux Droits de l'homme des Nations unies, a loué le courage des femmes dans les récents mouvements populaires pacifiques ayant abouti à l'éviction des dirigeants de Tunisie et d'Egypte. *« Cependant,* explique-t-elle, *le travail est loin d'être achevé. En ces temps de transition historique en Egypte et en Tunisie, il est important de ne pas mettre de côté la question des droits des femmes en attendant que soient réalisées les réformes considérées comme cruciales. Les droits des femmes devraient être en tête de liste des nouvelles priorités. »* Navi Pillay a également souligné que les femmes risquent d'être écartées des révisions constitutionnelles et de la mise en œuvre des réformes. *« En fait, des signes inquiétants font craindre que certaines réformes envisagées en Egypte soient totalement discriminatoires. Les femmes et les hommes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord doivent faire en sorte que ce ne soit pas le*

cas. »

De fortes disparités subsistent entre les hommes et les femmes dans le domaine des salaires, ainsi que dans celui de l'accès à l'éducation et à l'emploi. En effet, bien qu'à l'échelle mondiale les femmes soient les principaux fournisseurs de denrées alimentaires, et bien qu'elles travaillent plus longtemps que les hommes, elles ne gagnent que 10 % du revenu mondial et elles possèdent seulement 1 % des biens fonciers de la planète. Elles forment également les deux-tiers des 759 millions d'adultes illettrés.

Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, a reconnu les grands progrès réalisés ces cent dernières années dans le domaine de la santé des femmes et des jeunes filles - tels que le relèvement de l'âge minimum du mariage et du consentement sexuel, la sécurité des avortements, la contraception, les mammographies, et les progrès enregistrés dans la prévention des violences sexuelles - y compris les mutilations sexuelles - et toutes les violences basées sur la différence entre les sexes. Cependant, elle ne manque pas de souligner que la santé des femmes ne concerne pas seulement la reproduction, mais bien davantage.

Sources : unwomen.org
Thématiques : femmes
Rubrique : Les priorités de Maitreya